



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Suspension du dispositif MaPrimeRenov'

Question écrite n° 7582

Texte de la question

M. Christophe Bex attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la suspension du dispositif d'aides à la rénovation énergétique dit « MaPrimeRenov' ». Alors que près de deux millions de Français ont à ce jour bénéficié de ce dispositif et que le nombre de rénovations globales a été multiplié par trois au premier trimestre 2025, cette mesure suscite de vives réactions parmi les acteurs du logement, du bâtiment et de la transition énergétique. De nombreuses associations, réunies au sein du collectif Rénovons, alertent sur les effets délétères d'une telle suspension pour les ménages les plus modestes. Pour ces derniers, cette aide représentait un levier essentiel pour améliorer l'isolation de leur logement, réduire leur facture d'énergie et faire face à des extrêmes climatiques de plus en plus menaçants, dans un pays où l'on estime à 10 000 les décès annuels liés au froid et à 5 000 ceux causés par la chaleur. La suspension de ce dispositif aurait également des conséquences économiques majeures. Le président de la Fédération française du bâtiment, Olivier Salleron, a ainsi alerté sur les 100 000 artisans dont l'activité serait menacée à la suite de l'arrêt de cette prime. Le syndicat des artisans du bâtiment déplore une décision brutale et une absence de réelle planification, dans un contexte économique fragilisé où de nombreuses entreprises peinent à maintenir leur activité. Le dispositif MaPrimeRenov' s'inscrit dans les objectifs de décarbonation que la France s'est fixés à l'horizon 2050. Il encourage l'adoption de systèmes de chauffage sobres et l'isolation des logements, éléments pourtant centraux de la transition écologique. Suspendre ce dispositif revient à briser la dynamique des ménages en matière de rénovation énergétique, dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie et de crise écologique. Cette situation devrait, au contraire, conduire le Gouvernement à renforcer les politiques de sobriété énergétique. Enfin, les justifications économiques de cette suspension sont illusoire. Faire peser l'effort budgétaire imposé par le Gouvernement sur les épaules des plus vulnérables, des artisans et de l'environnement semble particulièrement injustifié et intolérable au regard des priorités sociales et environnementales actuelles. Face à ce constat, il interroge le Gouvernement sur ses intentions concernant la reprise de ce dispositif, dans un contexte où MaPrimeRenov' demeure un outil essentiel pour que le pays entame une réelle bifurcation écologique. Il souhaite également savoir si le Gouvernement entend mettre en œuvre une planification pluriannuelle, afin d'offrir davantage de visibilité aux professionnels du bâtiment, dont l'activité est fortement dépendante de la stabilité et de la lisibilité des dispositifs publics de soutien à la rénovation énergétique.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bex](#)

Circonscription : Haute-Garonne (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7582

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2025](#), page 5041